
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 OCTOBRE 2014

Clubs présents :

ALBI NATATION, ASPTT GRAND TOULOUSE, AVENIR MURET NATATION, CAHORS NATATION, CN AUCH, CN FIGEAC, CN FLEURANCE, CN PORTET-SUR-GARONNE, CN RAMONVILLE, CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE, COMMINGES MARSOUINS, D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE, DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE, DAUPHINS DECAZEVILLE, DAUPHINS TOULOUSE OEC, E.P SEMEAC TARBES NAT, EN ALBI, ENTENTE BRETENOUX-BIARS, GAILLAC NATATION, GOURDON NATATION, GRAND RODEZ NATATION, JS GRAMAT, LAFRANÇAISE NATATION, LAVOUR NATATION 81, LOURDES NATATION, MONTAUBAN NATATION, SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION, SN ST-CÉRÉ, SPORTING CLUB GRAULHET, TARBES NAUTIC CLUB, TOULOUSE NAT SYNCHRO, TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO, US CARMAUX NATATION, US COLOMIERS NATATION.

Clubs excusés :

CASTRES SPORTS NAUTIQUES, ESPADONS SOUILLAC NATATION, NAUTIC CLUB L'HERS, SO MILLAU N.

Clubs absents :

A.S.C.ST JEAN-DE-VERGES, ASC MONTAUDRAN, ASSO SPORTIVE ISAE TOULOUSE, C.N DE LA TENAREZE, C.N DE ST-AFFRIQUE, C.N MAZAMET AUSSILLON, CN BALMA, CN CAPDENAC, CN CASTELSARRASIN, CN CUGNAUX, CN DE CAUSSE ET VALLON, CN LANNEMEZAN, CN PAMIER, CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS, EAU CREATIVE GRAULHET, IG TOULOUSE, MIREPOIX NATATION, NAT ARIEGEOISE DE TARASCON, S OLYMPIQUE REVEL, SCN BLAGNAC, SDN DE TOURNEFEUILLE, SPLACH NATATION, STADE TOULOUSE NATATION, TOULOUSE ATHLETIC CLUB.

Clubs non affiliés :

ASC MONTAUDRAN, CN DE LA TENAREZE, CN DE CAUSSE ET VALLON, ESPADONS SOUILLAC NATATION, MIREPOIX NATATION, S OLYMPIQUE REVEL, SPLACH NATATION.

Comités Départementaux présents :

Comité Départemental de l'Ariège, Comité Départemental de l'Aveyron, Comité Départemental de Haute-Garonne, Comité Départemental du Gers, Comité Départemental du Lot, Comité Départemental des Hautes-Pyrénées, Comité Départemental du Tarn.

Présents :

- Marie-France CHAUMEIL, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées.
- Hervé RICHARD, Centre de Recherche et d'Expertise de la Performance Sportive (CREPS) de Midi-Pyrénées.
- Charles HABAS, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes.
- Geneviève ISSON, Maire de Séméac.
- Françoise ARMAND, Adjoint aux Sports de la Ville de Séméac.
- Philippe RENAUT, Commissaire aux Comptes.
- Philippe HANS et Chantal PLANQUES, Contrôleurs aux Comptes.
- Joëlle LIEUX, Présidente du Comité Départemental de l'Ariège.
- Bernard DALMON, Président du Comité Départemental de l'Aveyron.
- Gérard BOULOUNAUD, Président du Comité Départemental de Haute-Garonne.
- Thierry MOUILLAUD, Président du Comité Départemental du Lot.
- Guillaume MUZET, Comité Départemental des Hautes-Pyrénées.
- Isabelle MOROSI, Président du Comité Départemental du Tarn.
- Les membres du Comité Directeur : Henri BERGERET, Eric CASTERAN, Jean-Pierre CRISTOFOLI, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Alain FELZINE, Edouard FERNANDES, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Joëlle LIEUX, Didier MESLET, Isabelle MOROSI, Thierry MOUILLAUD, Jean NESPOULOUS et Julien VILLE.

Assistent :

- Cédric BENACQUISTA, Conseiller Technique Sportif.
- François HUOT-MARCHAND, Conseiller Technique Régional.
- Muriel MAUSSANG, Secrétaire-comptable.
- Maeva MORINEAU, Conseiller Technique National.

Excusés :

- Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées.
- Guy DEBUISSON, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées.
- Frédéric RAME, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Midi-Pyrénées.

- Eric JOURNAUX, Centre de Recherche et d'Expertise de la Performance Sportive de Midi-Pyrénées.
- Cédric FAURE, Banque Populaire Occitane.
- Ginette SENDRAL, Présidente d'Honneur du Comité Régional Midi-Pyrénées.
- Lucien LACOSTE, Conseiller Technique National.
- Valentin BARRAU, Président du Comité Départemental du Tarn et Garonne.
- Les membres du Comité Directeur : Fabrice CAMBONIE, Michel COLOMA, Eric DROUILLAT, Carlos FERNANDEZ, Renaud LATTE, François LEPINEUX, Jean-Marc NORMAND et Anne VELEZ.

209 voix sont exprimées et 35 clubs sont présents : le quorum est atteint.

Début des travaux de l'Assemblée Générale : 14h33

Aline PORTAIRE, Présidente de l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation, introduit l'Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des représentants présents ainsi que le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation d'avoir choisi Séméac pour accueillir cette Assemblée Générale. Elle retrace l'historique de la natation sur le territoire de l'agglomération de Tarbes avec la récente fusion de Séméac Olympique Natation et Tarbes Pyrénées Natation pour donner naissance en 2006 à l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation ; cette structure compte actuellement 500 adhérents.

Charles HABAS, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, et Geneviève ISSON, Maire de Séméac, font, tour à tour, part de leur honneur et de leur satisfaction de recevoir l'Assemblée Générale du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Ils ont fait part de leur attachement à la pratique sportive ou de détente, proposée par le secteur associatif, au service de toutes et tous. Ils expliquent également porter une grande attention aux conseils avisés du Comité Midi-Pyrénées sur la gestion du parc actuel des piscines sur le territoire du Grand Tarbes.

Bernard DALMON poursuit l'introduction de cette Assemblée Générale en remerciant l'ensemble des partenaires et des clubs présents.

Interruption des travaux de l'Assemblée Générale : 14h41

Bernard DALMON appelle l'Assemblée à une minute de silence en hommage à Françoise FANTOVA, ancienne présidente du CN Auch, Jean-Pierre LASSALLE, ancien président du TOAC Natation, Emilien BARSACUD et Damien SAQUET, sociétaires du SO MILLAU, prématurément décédés.

Reprise des travaux de l'Assemblée Générale : 14h43

Bernard DALMON dresse un rapide bilan de l'année 2013-2014 avec l'arrivée de 2 cadres techniques au sein du Comité Régional, l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale à Millau (avril 2014) et des Championnats de France d'Eté des Maîtres à Millau (juillet 2014) ; il relate aussi les résultats élogieux des différentes délégations sportives régionales au cours de la saison écoulée. Si la plupart des indicateurs sont positifs, Bernard DALMON revient sur 4 points cruciaux :

- la licenciation des clubs reste insuffisante en dépit de l'obligation de licencier tous les adhérents d'une structure (cf. statuts de la Fédération Française de Natation) ; une communication est également faite sur la possibilité de déduction fiscale de la licence.
- l'accompagnement à la structuration des clubs, proposé par le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, est intégralement pris en charge par celui-ci. Le plus large nombre de clubs intéressés par ce dispositif est espéré.
- la formation des nageurs, des entraîneurs et des dirigeants (formations fédérales ou formations d'état), proposée sous le sceau de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN), par le biais d'une plateforme de mutualisation avec les Dauphins du TOEC et le CREPS Midi-Pyrénées, est appelée à être amplifiée.
- la sensibilisation de tous les clubs et comités départementaux au suivi des projets de rénovation et/ou de construction d'équipements structurants en partenariat avec les collectivités locales et le service fédéral des équipements.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Graulhet (26 octobre 2013).

Le compte-rendu des travaux de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 26 octobre 2013 à Graulhet est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du Rapport Moral.

Julien VILLE présente rapidement le contenu du rapport moral en intervenant successivement sur la licenciation des clubs pour une meilleure visibilité de ceux-ci, les résultats sportifs, l'offre de formation proposée par l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation et les relations privilégiées désormais instaurées avec tous les partenaires institutionnels et économiques. Julien VILLE explique également la volonté du Comité Régional Midi-Pyrénées de développer la pratique non-compétitive par la mise en place et/ou l'amplification des opérations fédérales. Enfin, l'intérêt du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation porté à l'accompagnement à la structuration des clubs est rappelé.

Compte-tenu de ces informations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité des commissions régionales.

Les rapports d'activité des différentes commissions régionales, disponibles dans le manuscrit des travaux de l'Assemblée Générale, sont successivement présentés par le président de la commission régionale concernée. D'une manière générale, il reste à retenir les approbations suivantes :

- le rapport d'activités de la Commission Régionale de Natation Course est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de la Commission Régionale de Natation Estivale est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de la Commission Régionale des Maîtres est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de la Commission Régionale de Natation Synchronisée est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de la Commission Régionale de Waterpolo est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de la Commission Régionale des Officiels de Natation Course est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de la Commission Régionale d'Informatique et Chronométrage est approuvé à l'unanimité.
- le rapport d'activités de l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation est approuvé à l'unanimité.

4. Séquence Formation – intervention de Cédric BENACQUISTA.

Le support Powerpoint de l'intervention de Cédric BENACQUISTA est disponible en annexe. D'une manière générale, l'offre de formation ainsi que le développement envisagés pour la saison 2014-2015 ont été présentés. L'accent a également été mis sur les modalités d'obtention des diplômes d'état par la voie directe ou bien par le biais de la voie fédérale sous l'égide de l'École Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

5. Séquence Accompagnement à la structuration des clubs – intervention de Maeva MORINEAU.

Le contexte socio-économique actuel et la professionnalisation du milieu associatif rendent nécessaire et fondamental l'élaboration d'un projet de développement pour les clubs. Au-delà d'être un outil de communication, le projet de développement est un réel outil de structuration des clubs car il favorise la cohérence en permettant l'émergence d'une politique sportive. Il permet aussi de donner du sens en partageant les responsabilités des différents acteurs (salariés, dirigeants) et *in fine* il aboutit à une meilleure lisibilité des clubs à l'égard de ses partenaires. Le projet de développement doit, enfin, pérenniser non seulement l'offre de pratique sportive proposée au sein des clubs mais aussi les emplois qui en découlent.

Conscient des enjeux émanant du projet de développement, le Comité Midi-Pyrénées de Natation propose un dispositif d'accompagnement des clubs à l'élaboration d'un projet de développement. Ce dispositif repose avant tout sur une initiative volontaire de la part des clubs avec le concours d'élus et de techniciens pour pouvoir mettre en place une méthodologie. Cette démarche peut être réalisée en alternant des rencontres au siège du Comité Midi-Pyrénées, des périodes d'investigation au sein de votre club, des visites et des réunions sur le terrain.

Fondamentale pour les clubs de notre région, la démarche proposée revêt également une grande importance pour le Comité Midi-Pyrénées de Natation : il s'agit de développer et pérenniser les structures associatives actuelles, soutenir et renforcer les liens entre les clubs et leurs partenaires par une meilleure lisibilité des actions et des objectifs. Le Comité Midi-Pyrénées cherche également, à travers cette initiative, à valoriser le bénévolat, évaluer les besoins en formation et, par conséquent, développer la professionnalisation au service des clubs.

Cette démarche, résolument volontariste, s'adresse naturellement à tous les clubs de Midi-Pyrénées, indépendamment de l'offre et du niveau de pratique actuellement proposés.

L'intervention de Maeva MORINEAU est disponible en annexe.

6. Compte de résultats 2013-2014, attendu du Commissaire aux Comptes, compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes.

Isabelle MOROSI procède à la présentation du compte de résultats. Celui-ci représente une photographie du Comité Régional à la date de clôture de l'exercice financier 2013-2014. On y retrouve les biens et matériels que possède le Comité Régional (bilan actif) et les capitaux propres et tout ce qui est dû par le Comité Régional (bilan passif). L'exercice 2013-2014 présente un montant de 919 721,02 € et dégage une insuffisance de 337,54 €.

Philippe RENAUT souligne l'exemplarité de la gestion financière et comptable du Comité Régional au terme de l'exercice 2013-2014. Il atteste, en outre, la totale conformité des comptes du Comité Régional en cohérence avec son activité et au regard de la législation en vigueur avec une structure financière saine et des capitaux propres confortables.

Suite à l'examen de l'ensemble des comptes en date du 21 octobre 2014, Chantal PLANQUES et Philippe HANS attestent, en qualité de Contrôleurs aux Comptes, avoir procédé à des contrôles orientés d'une trentaine d'écritures. A l'issue de ces contrôles, ils concluent que les dépenses et les recettes de l'exercice 2013-2014 sont liées à l'activité du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Ils saluent la précision des pièces justificatives et remercient Muriel MAUSSANG et Bernard DALMON de leur disponibilité lors de la vérification.

Compte-tenu de l'ensemble de ces interventions, le compte de résultats et le report sont approuvés à l'unanimité.

7. Budget prévisionnel 2014-2015 et catalogue des tarifs 2014-2015.

Isabelle MOROSI procède à une présentation généralisée du budget prévisionnel pour l'exercice 2014-2015. Celui-ci est élaboré sur le principe d'une stabilisation financière du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation de l'exercice 2013-2014 à l'exercice 2014-2015.

Compte-tenu de ces informations, le budget prévisionnel 2014-2015 est approuvé à l'unanimité.

Le catalogue des tarifs 2014-2015 est élaboré en adéquation avec le budget prévisionnel 2014-2015 ; celui-ci maintient le montant des engagements aux compétitions régionales ainsi que le principe d'une ristourne sur le tarif de la licence ; en revanche, il prévoit une diminution du montant de l'aide aux organisations aux compétitions régionales de Natation Course.

Compte-tenu de ces informations, le catalogue des tarifs 2014-2015 est approuvé à la majorité [contre : 0 voix, abstention : 11 voix (TOAC et US Colomiers), pour : 198 voix (cf. liste des clubs présents)].

Jean NESPOULOUS clôture les différentes interventions en présentant un bilan statistique des licences sur le territoire de la région Midi-Pyrénées et en rappelant l'obligation de licencier tous les adhérents. Le support Powerpoint de cette intervention est disponible en annexe.

8. Désignation des Contrôleurs aux Comptes.

A l'unanimité des voix, Philippe HANS et Chantal PLANQUES sont reconduits en qualité de Contrôleurs aux Comptes pour l'exercice 2014-2015.

9. Elections partielles du Comité Directeur.

A l'issue des opérations électorales, Françoise MAUPAS-SCHWALM est élue au collège médical du Comité Directeur avec 209 voix.

10. Adoption des calendriers sportifs 2014-2015.

L'intégralité des calendriers sportifs est adoptée à l'unanimité.

11. Date de l'Assemblée Générale Régionale (saison 2014-2015).

La date du 24 octobre 2015, proposée par le Comité Directeur pour la tenue des travaux de la prochaine Assemblée Générale Régionale, est approuvée à l'unanimité. Celle-ci se déroulera à Figeac ; l'horaire sera précisé ultérieurement.

12. Intervention des Invités.

Hervé RICHARD fait part de sa satisfaction d'assister à l'Assemblée Générale du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation ; il salue l'organisation et le rythme de celle-ci et rappelle les 3 leviers d'action du CREPS qu'il représente : l'encadrement des sportifs de haut niveau, la formation et l'accueil de stagiaires dans l'enceinte du CREPS.

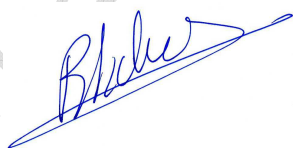
Marie-France CHAUMEIL exprime son réjouissement face à la tenue et au contenu de l'Assemblée Générale du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Elle remercie les collectivités et les clubs venus assister aux différents bilans présentés, intervient sur les moments forts de la saison écoulée avec, entre autres, l'accueil de l'Assemblée Générale Fédérale à Millau (avril 2014) et souligne la qualité des résultats sportifs obtenus. Marie-France CHAUMEIL souligne également la détermination du Comité Régional Midi-Pyrénées face à la diminution généralisée du nombre de licences. Elle salue également la gestion financière anticipée du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation face à la baisse des dotations publiques. Elle conclut son intervention en expliquant la nécessaire anticipation face à la Réforme Territoriale à venir en mettant exergue 3 termes pour guider les prochaines actions du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation : collectif, concertation, mutualisation.

13. Questions diverses.

En l'absence de questions diverses, les travaux de l'Assemblée Générale Régionale sont clôturés.

Remarque : les récompenses fédérales, les récompenses régionales exceptionnelles et les récompenses régionales sont remises par Bernard DALMON et Christine KITEGI en préambule du cocktail dinatoire.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale : 17h56



Bernard DALMON
Président



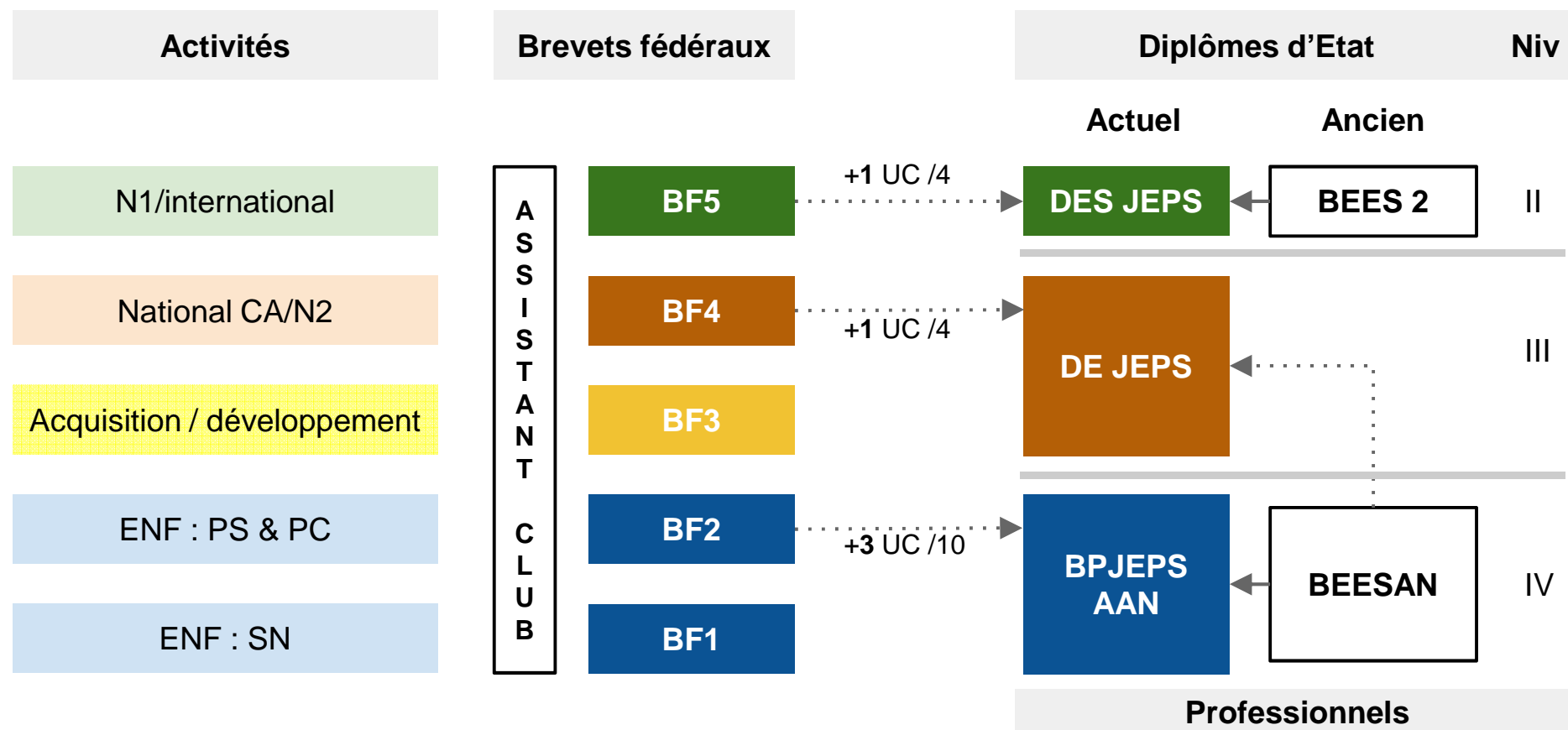
Julien VILLE
Secrétaire Général



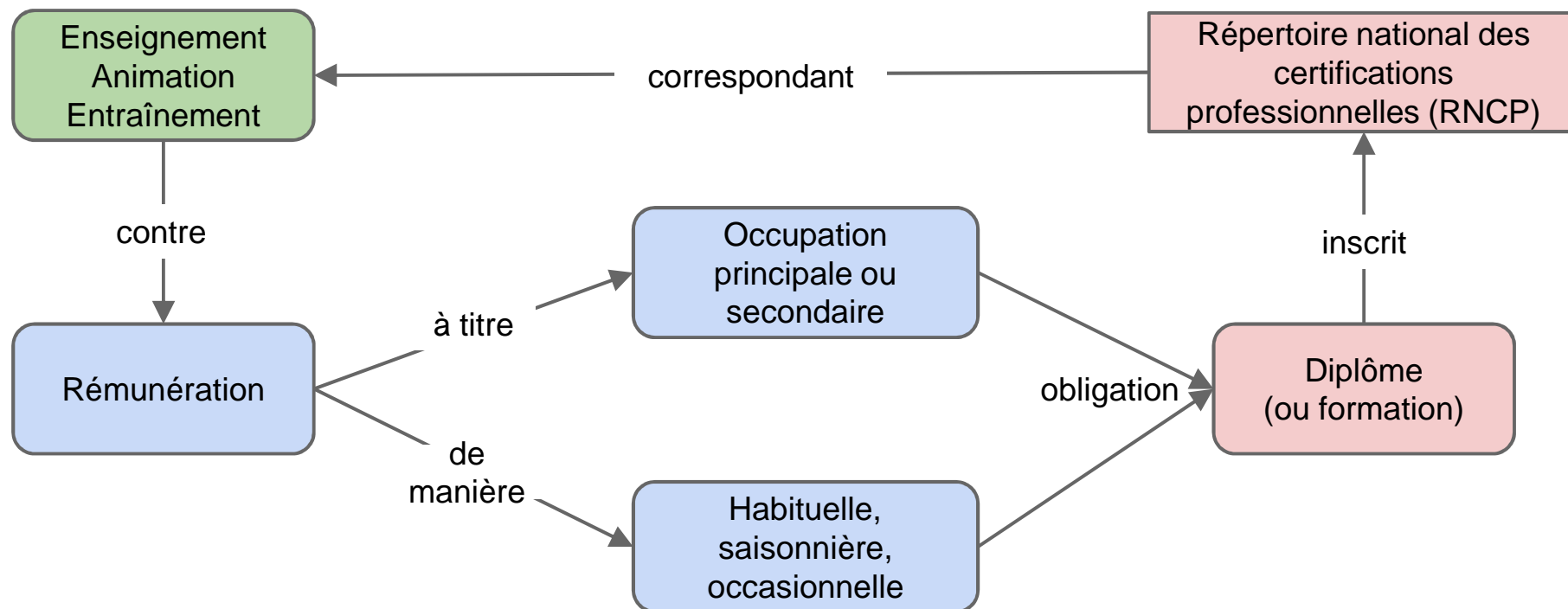
École régionale de formation aux activités de la natation

Assemblée générale du comité régional
25/10/2014 à TARBES

ERFAN #1 L'évolution des diplômes



ERFAN #2 Rémunération : obligation de qualification

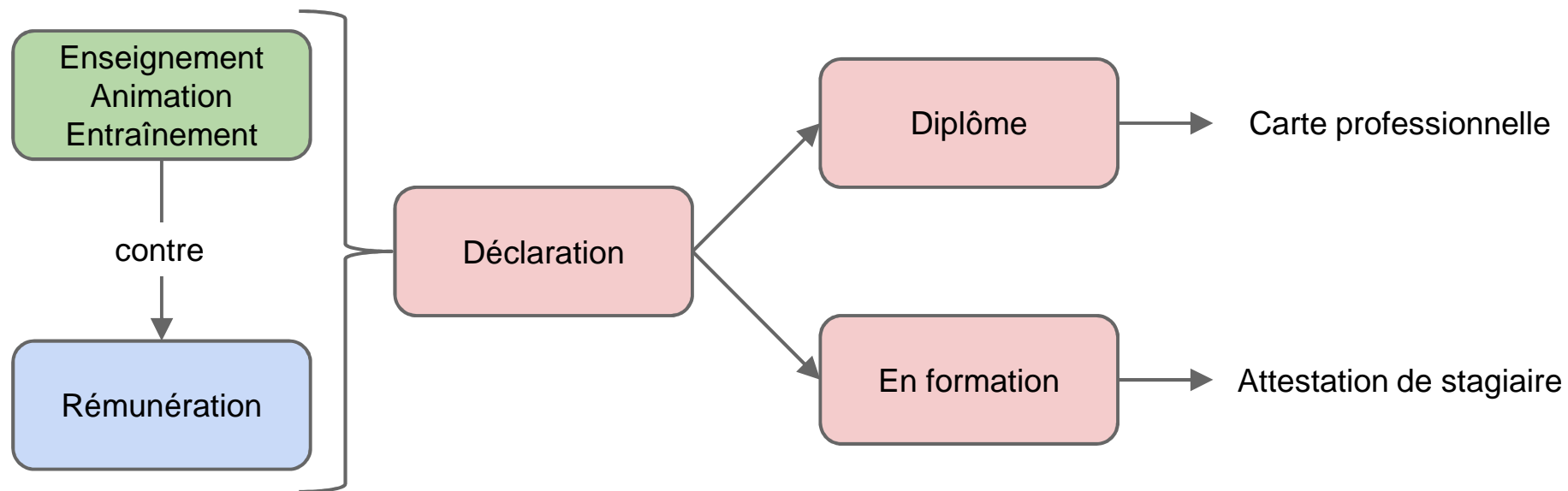


Article L212-1 du code du sport

ERFAN #3 Obligation d'honorabilité et de déclaration

Article L212-11 du code du sport :

Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de [l'article L. 212-1](#) à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus [...]



**BPJEPS
AAN**

Il encadre **tout type de public** dans une pratique de **loisirs**
Il encadre des activités de **découverte**, d'**initiation** et d'**animation**
Il **participe** au **fonctionnement** de la structure et à la conception d'un **projet d'animation**

DE JEPS

Il encadre des **publics spécifiques** dans **tout type de pratique**
Il encadre des activités de perfectionnement (**enseignement** et **entraînement**) et de **formation**
Il **participe** à la conception du **projet** et à la **direction** de la structure

DES JEPS

Il encadre des **pratiquants confirmés** et des **cadres**
Il encadre des **activités complexes** et de **formation**
Il **conçoit le projet** de la structure et il la **dirige**



Brevets fédéraux:

- BFAC,
- BF1,
- BF2,
- BF3 NC,
- BF4 CIAA,
- BF5 NC HN,
- BF EAS,
- FC des BF.

Diplômes d'Etat :

BPJEPS AAN,
DEJEPS NC.

Formations d'officiels

- Officiels NC,
- Formation des formateurs départementaux,
- Officiels NS,
- Officiels WP.

Formations d'éval. ENF

- ENF3,
- Formateurs départementaux.

ERFAN #6 Exemples de parcours

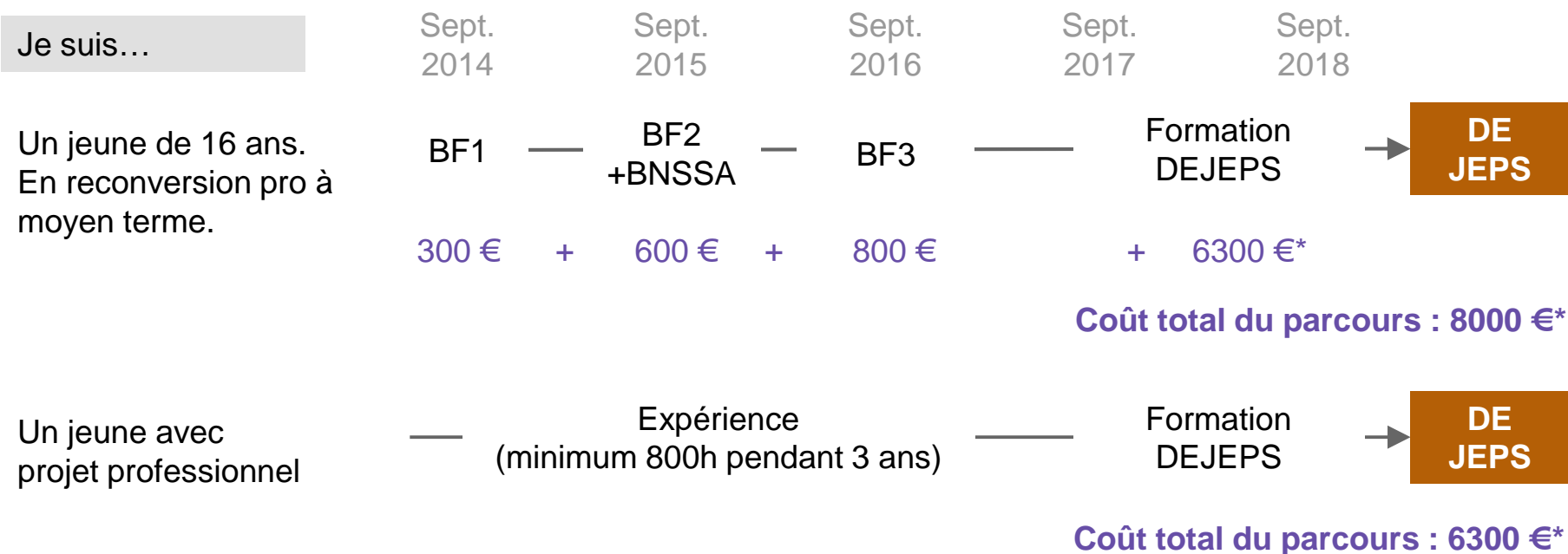
Parcours de formation BPAAN

Je suis...	Sept. 2014	Sept. 2015	Sept. 2016	Sept. 2017	Sept. 2018
Un jeune de 16 ans. Un étudiant. Un salarié.	BF1	BF2 +BNSSA	3UC du BP	BPJEPS AAN	
	300 €	+	600 €		
Un jeune de 18 ans.	Formation BP	BPJEPS AAN			
	Coût total du parcours : 5700 €* 				

* coût variable selon le profil du candidat et possibilité de prise en charge

ERFAN #6 Exemples de parcours

Parcours de formation DEJEPS

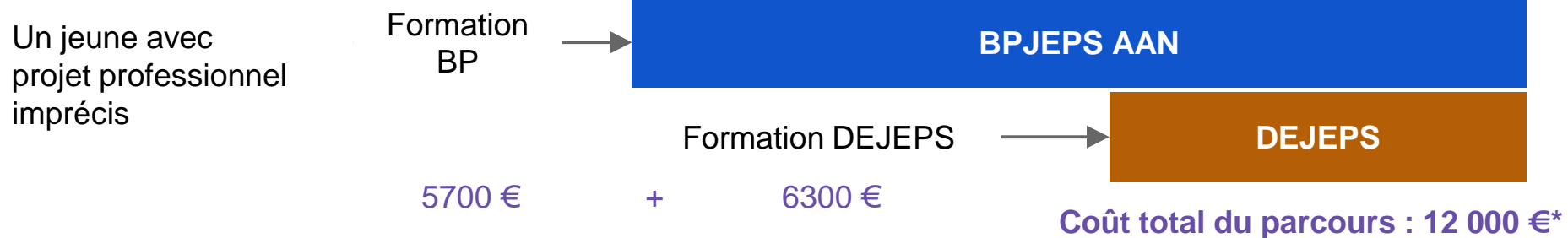


* coût variable selon le profil du candidat et possibilité de prise en charge

ERFAN #6 Exemples de parcours

Parcours de formation DEJEPS

Je suis...	Sept. 2014	Sept. 2015	Sept. 2016	Sept. 2017	Sept. 2018
Un jeune de 16 ans. En reconversion pro à moyen terme	BF1	BF2 +BNSSA	BF3	BF4	UC1 DEJEPS → DE JEPS
	300 €	+ 600 €	+ 800 €	+ 1000 €	+ 900 €* →
	Coût total du parcours : 3600 €* 				



* coût variable selon le profil du candidat et possibilité de prise en charge

ERFAN #7 Échéances

Formations	Périodes d'inscription	Dates formations
BFAC 2015	Jusqu'au 05 mars 2015	mars-juin 2015
BF3 NC 2015	Jusqu'au 05 janvier 2015	janvier - juillet 2015
BF1 2016	Septembre 2015	octobre 2015 - mai 2016
BF2 2016	Septembre 2015	octobre 2015 - mai 2016
BF3 NC 2016	Septembre 2015	octobre 2015 - mai 2016
BF EAS 2016	Septembre 2015	septembre 2015 - janvier 2016

Inscription sur le catalogue des formations (depuis le site du CRMP)

BPJEPS AAN	jusqu'à mai 2015	septembre 2015 - mai 2016
DEJEPS NC	jusqu'à mai 2015	septembre 2015 - décembre 2016

Inscription auprès du CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées

Intervention de Maeva MORINEAU

Il me semble que cette thématique préoccupe certains d'entre vous, présidents, membres de bureau des clubs. Le sujet est donc d'actualité.

La structuration des clubs, des comités départementaux, du comité régional constitue l'une des priorités du comité régional. Nous avons choisi de vous proposer un accompagnement pour vous aider à structurer votre organisation, vos idées, vos ambitions, autour d'un projet commun, partagé et qui prendra en compte l'ensemble des acteurs de l'association (bénévoles, élus, salariés, entraîneurs, officiels, nageurs).

J'attire votre attention sur le fait qu'il ne s'agit pas de construire des idées en fonction des demandes des financeurs, mais de formaliser un projet cohérent à partir de l'identité du club, de ses valeurs, de ses spécificités et suivant ses objectifs. Il ne faut pas confondre idées et projet.

Nous n'avons pas la prétention de vous faire croire que nous trouverons les solutions à votre place ou des solutions qui nous arrangeraient. Nous sommes là pour vous apporter une aide méthodologique, des conseils techniques, en lien avec notre connaissance de l'environnement institutionnel, fédéral et sportif.

L'accompagnement consiste à utiliser la démarche projet dans toutes ses étapes : diagnostic, analyse, fixation d'objectifs, plan d'actions et moyens d'évaluation. Au cours de ce suivi, nous aborderons plusieurs points caractérisant l'activité du club, que ce soit à propos de :

- L'école de natation
- L'encadrement (bénévole et/ou professionnel)
- La formation
- Les officiels
- Les disciplines sportives
- L'organisation interne au club
- En lien bien évidemment avec l'aspect financier

Chaque club volontaire et intéressé, sera donc suivi par un cadre du comité régional, qui aura 2 interlocuteurs privilégiés : 1 élu + 1 technicien. Ces 2 personnes devront suivre la démarche de A à Z sur la saison.

2 à 3 visites sur site sont prévues. Entre chaque visite, les 2 interlocuteurs privilégiés seront chargés de poursuivre la réflexion en interne au club et nous aurons des temps d'échanges par mail, visioconférence ou en utilisant des outils collaboratifs.

Une première expérience positive a été menée avec 3 clubs de natation synchronisée de la région lors de la saison 2012-2013.

Pour cette saison, 4 clubs seulement ont porté candidature :

- Grand Rodez Natation
- Cahors Natation
- Cercle des Nageurs Villefranchois
- Avenir Muret Natation

Les premières visites sur site débuteront en novembre 2014.



J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une aide méthodologique et technique, et que l'on ne cherche absolument pas à influencer les décisions du club en quoi que ce soit. Le club reste maître d'œuvre de son développement.

Enfin, cette démarche de structuration permettra d'aider les clubs participants pour une éventuelle procédure de labellisation. Ce qui reste un choix politique du club. La labellisation n'a pas de caractère obligatoire dans cet accompagnement.

Je vous invite à me poser vos questions ou à me signaler votre intérêt pour ce dispositif par mail : maeva@mpffn.fr

A priori seuls les 4 clubs cités précédemment seront suivis cette saison. Mais en fonction de la demande nous pourrions nous organiser pour en accompagner un nombre plus important la saison 2015-2016.

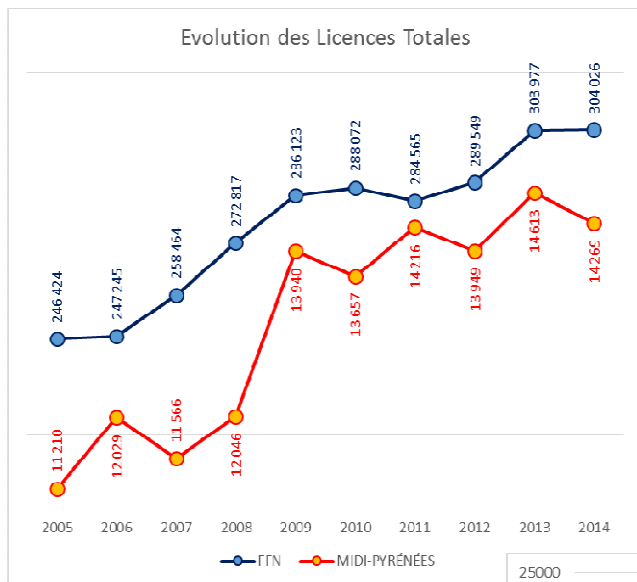
En attente d'approbation



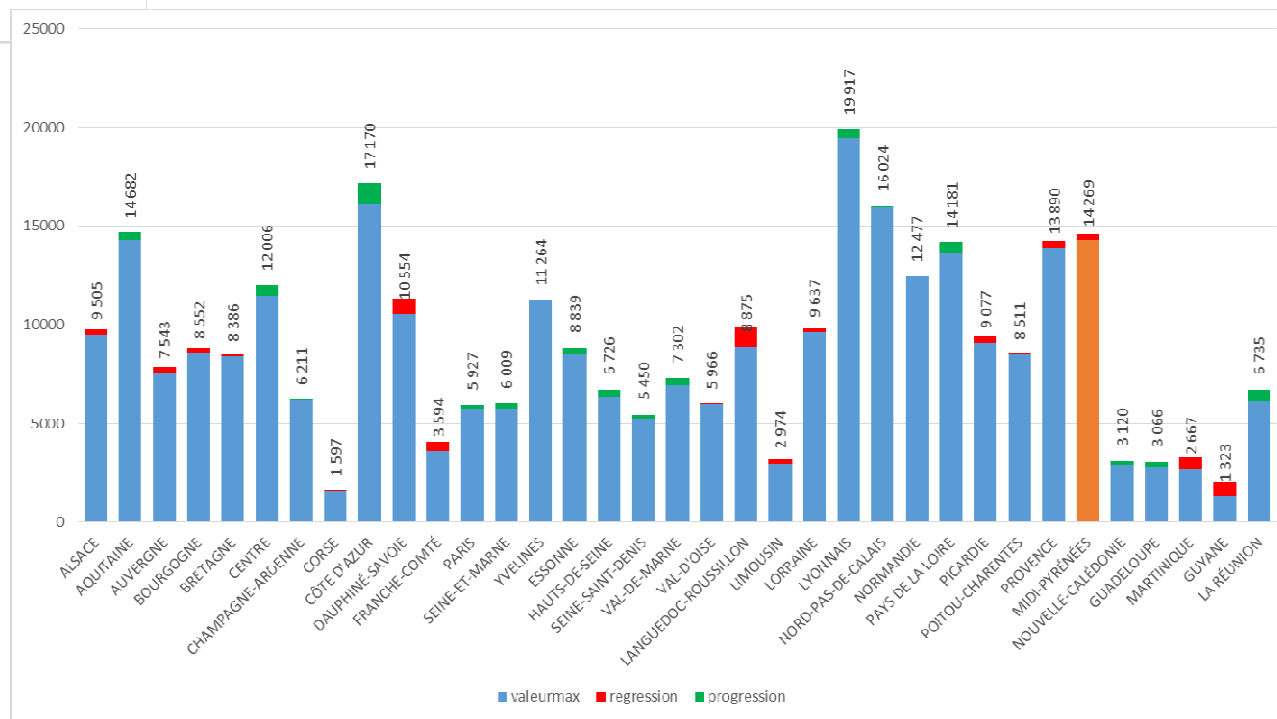
FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

LICENCES – SAISON 2014

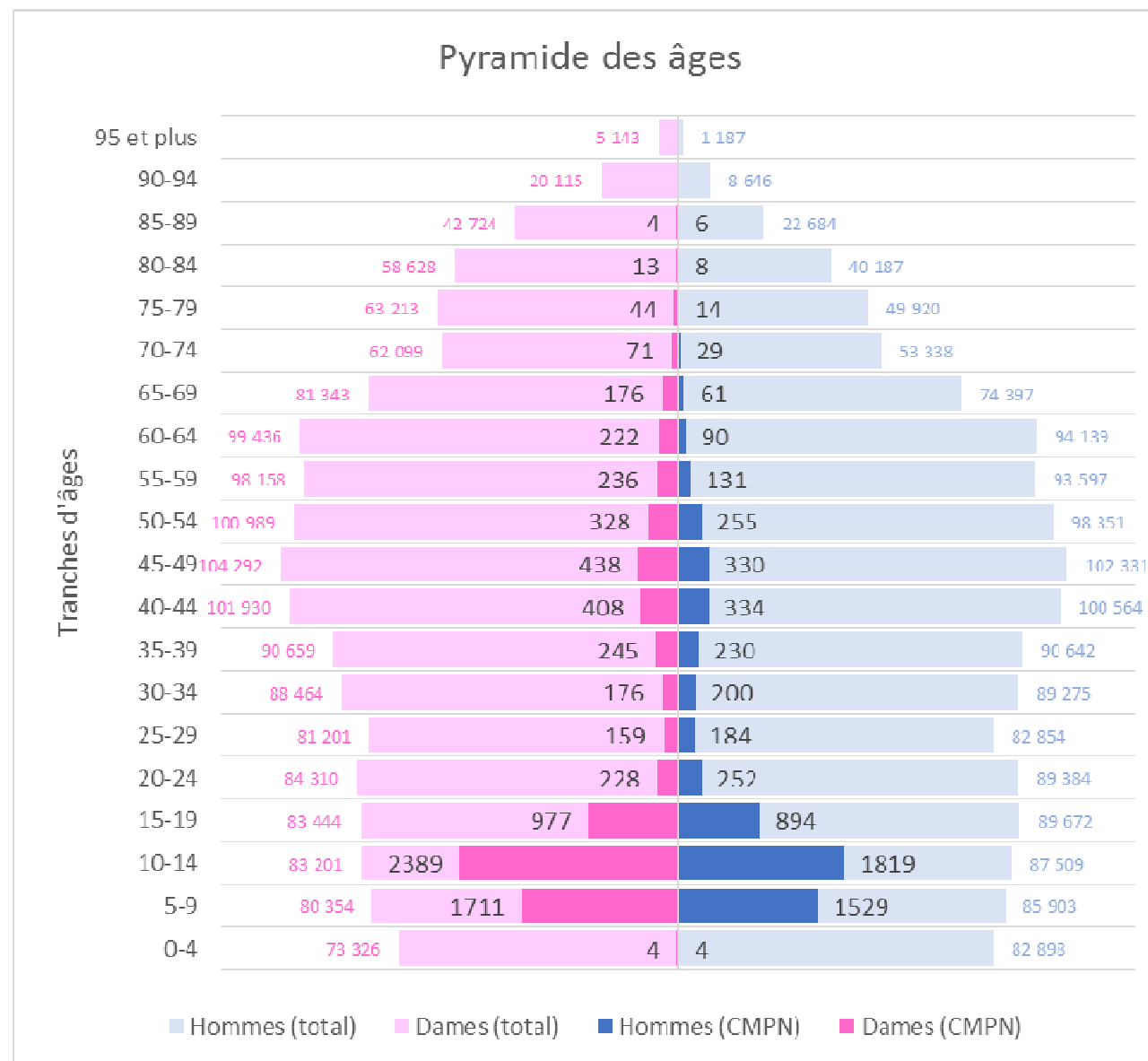


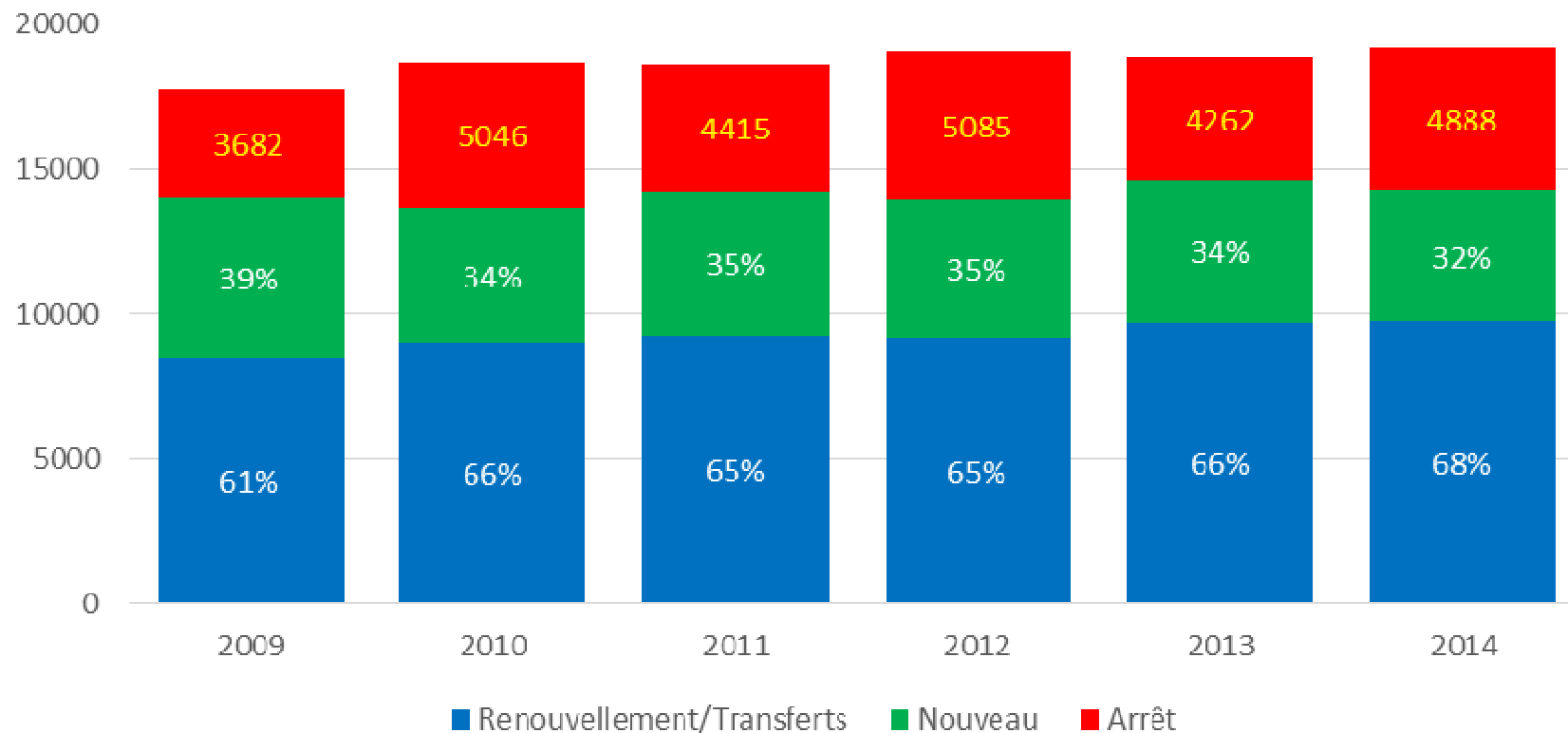


- Augmentation de 2% entre 2009 et 2014 (+6% au niveau fédéral)
- 5^{ème} région française (hors Île de France)
- Régression de 2%



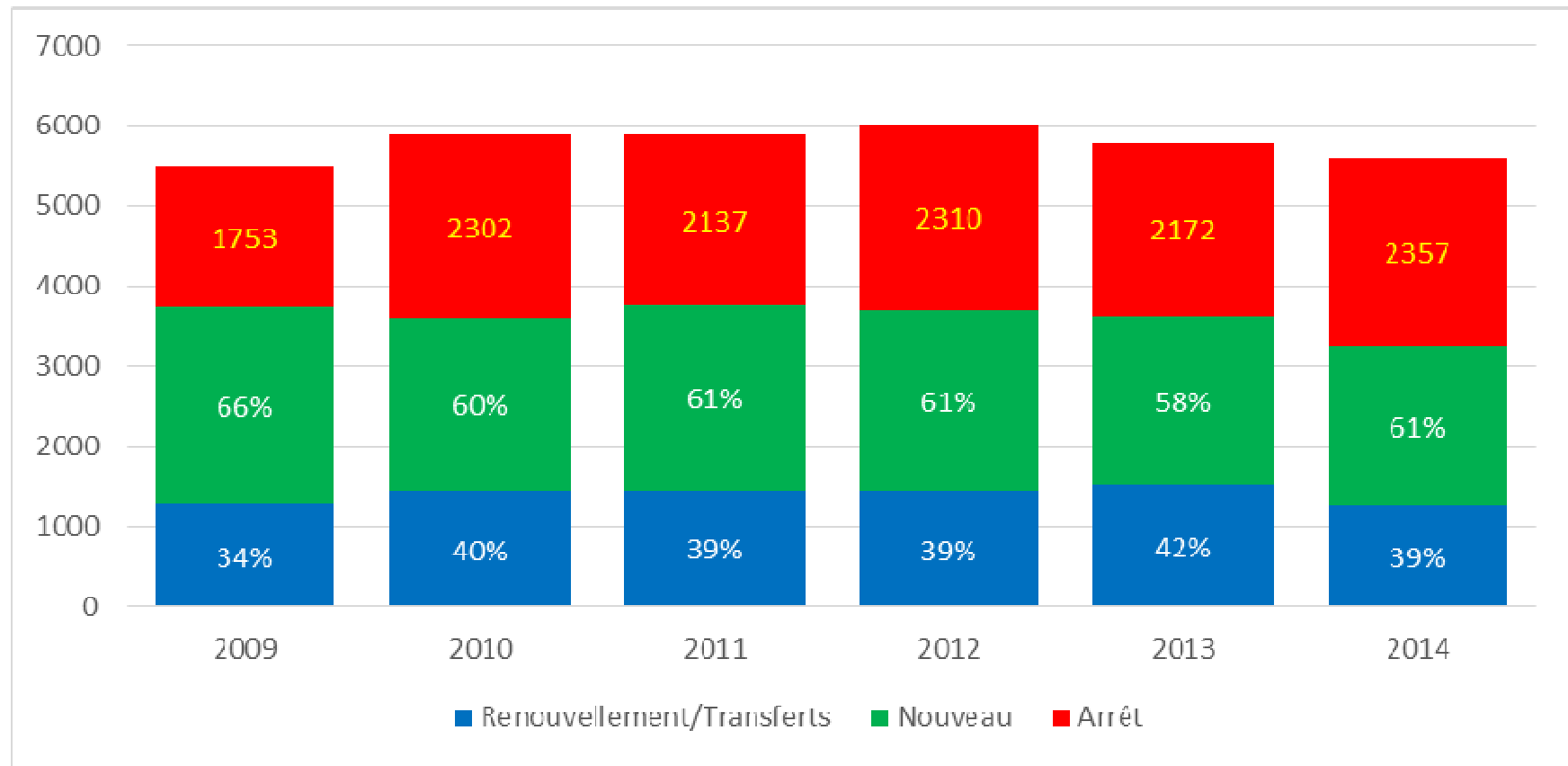
- Majorité des licenciés a moins de 15 ans
- La population 20-39 ans reste à conquérir





- Chaque saison sportive, plus des deux tiers des licenciés sont renouvelés (32% des licences en 2014 sont de nouvelles licences)
- Ce taux est stable depuis 2010.

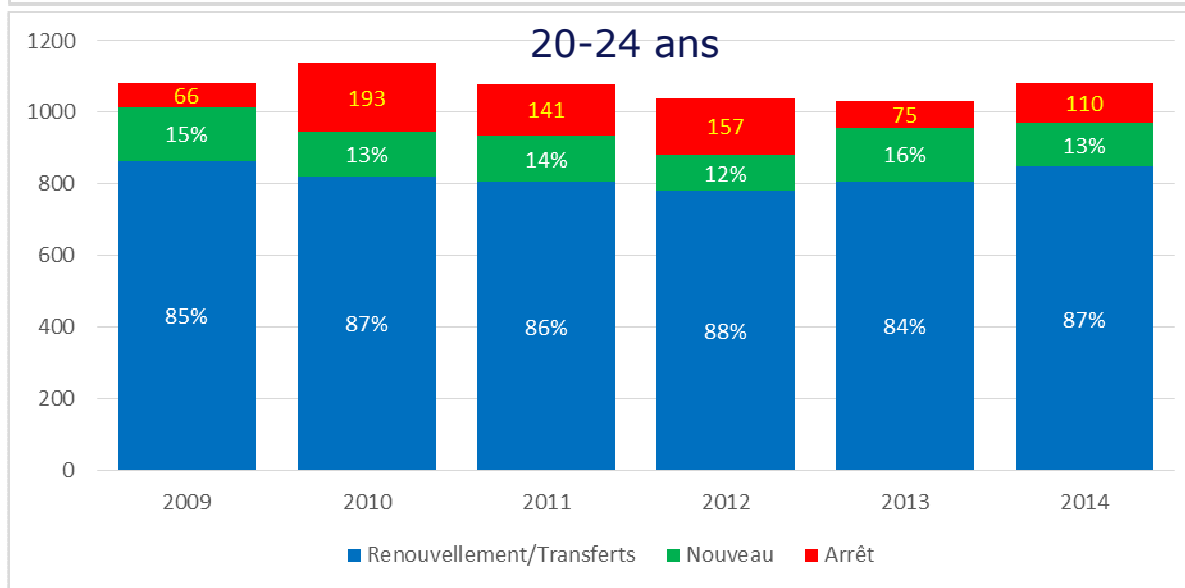
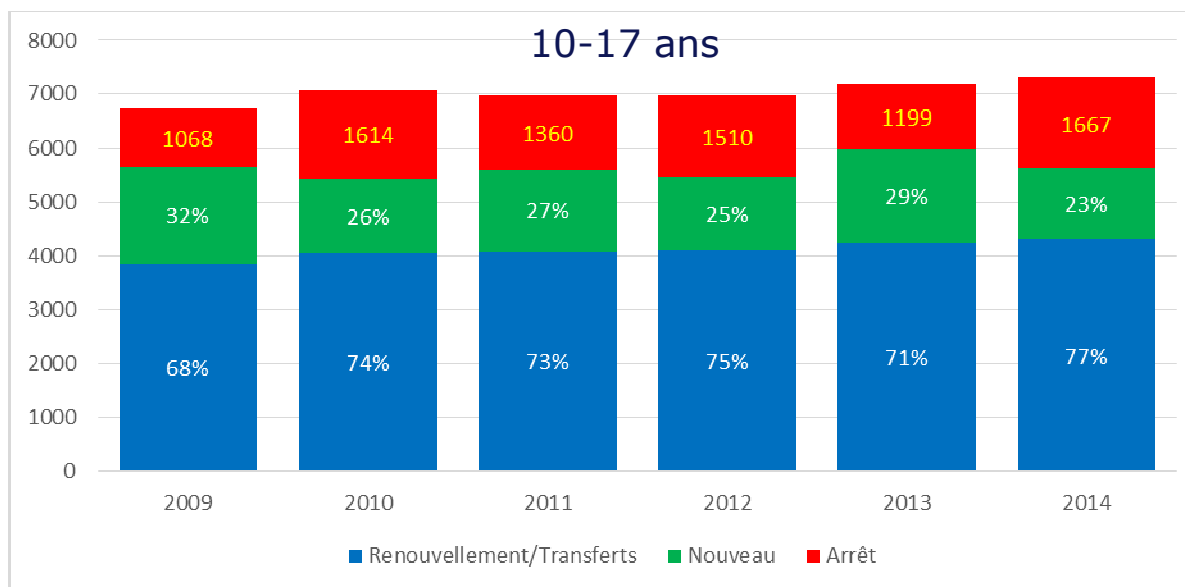
9 ans et moins



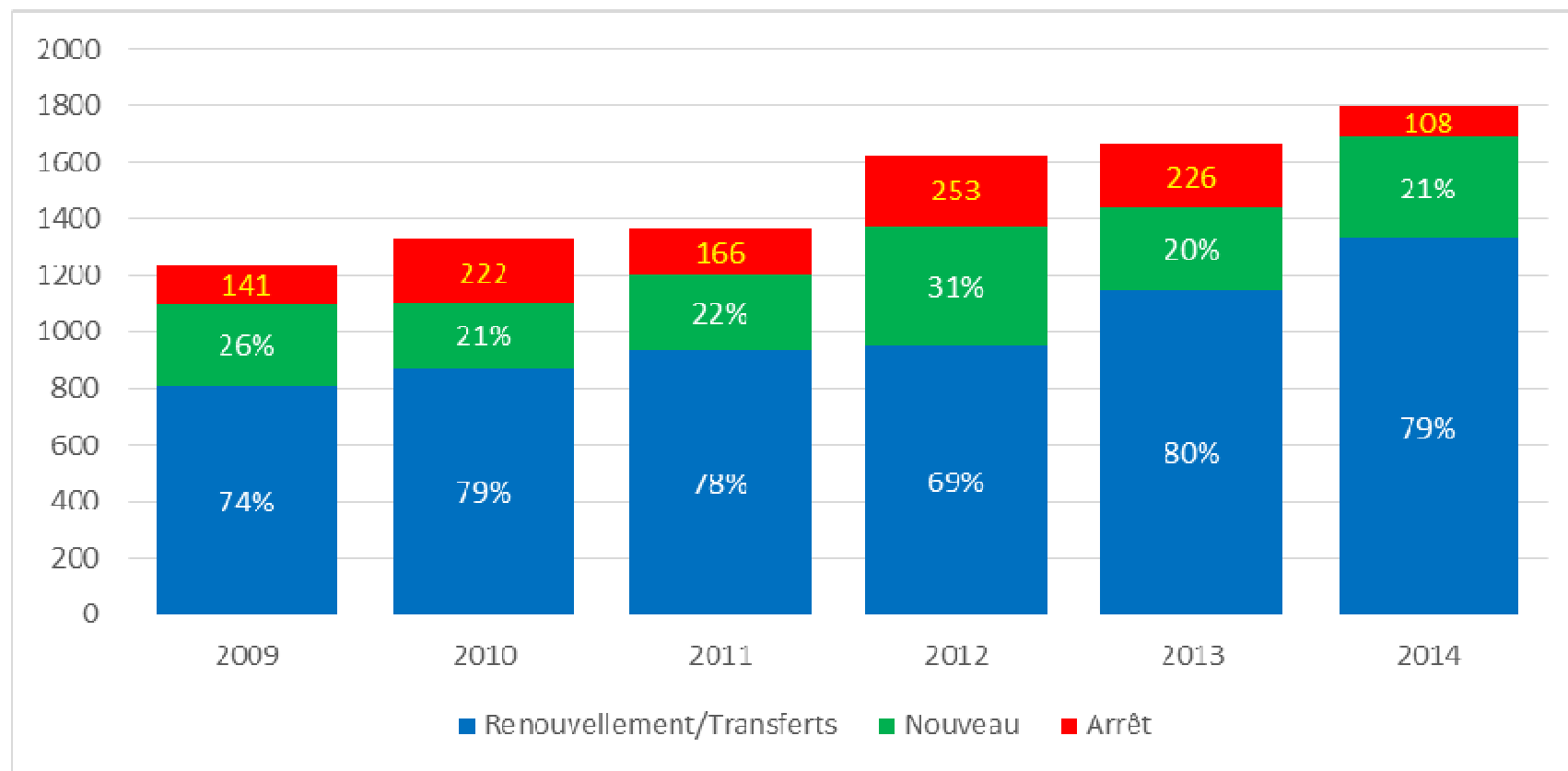
- Le taux de nouvelles licences d'une saison sur l'autre est très important
- Deux tiers des enfants ne renouvellent pas leur licence (objectif d'apprentissage atteint ?)

10-17 ans et 20-24 ans

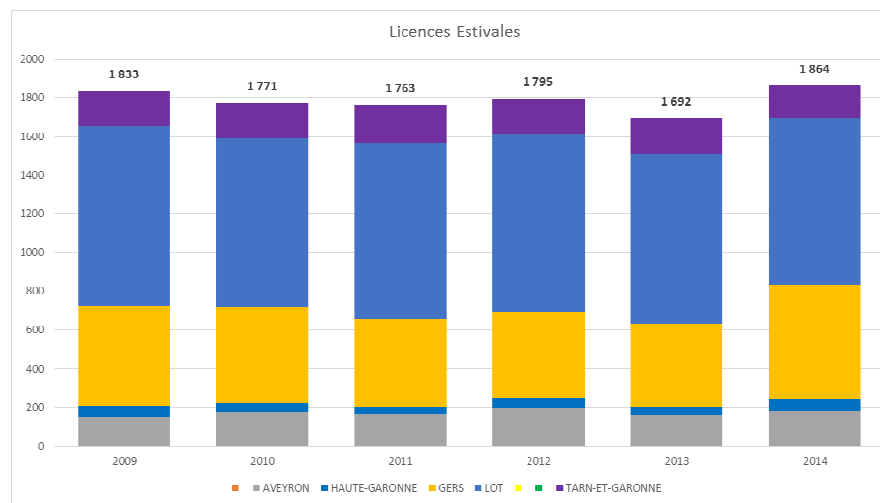
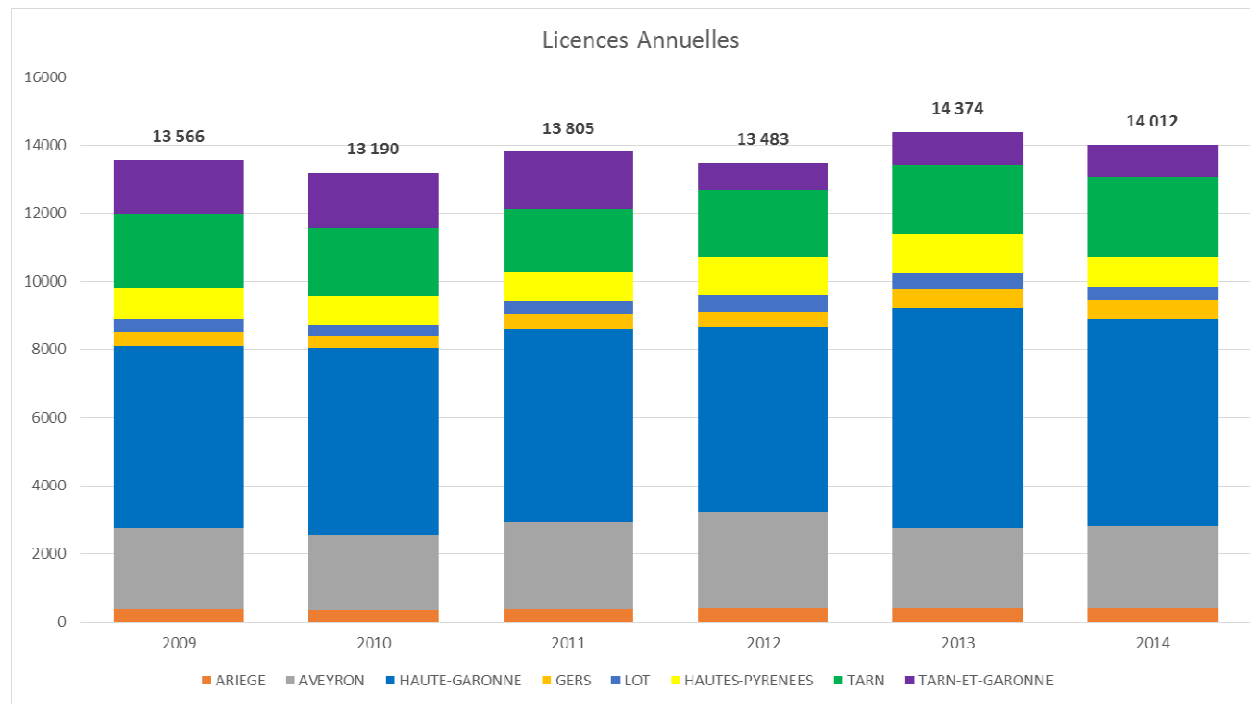
- Population considérée comme compétitrice
- Environ la moitié des licenciés de cette tranche d'âges renouvellent leur licence d'une saison à l'autre.



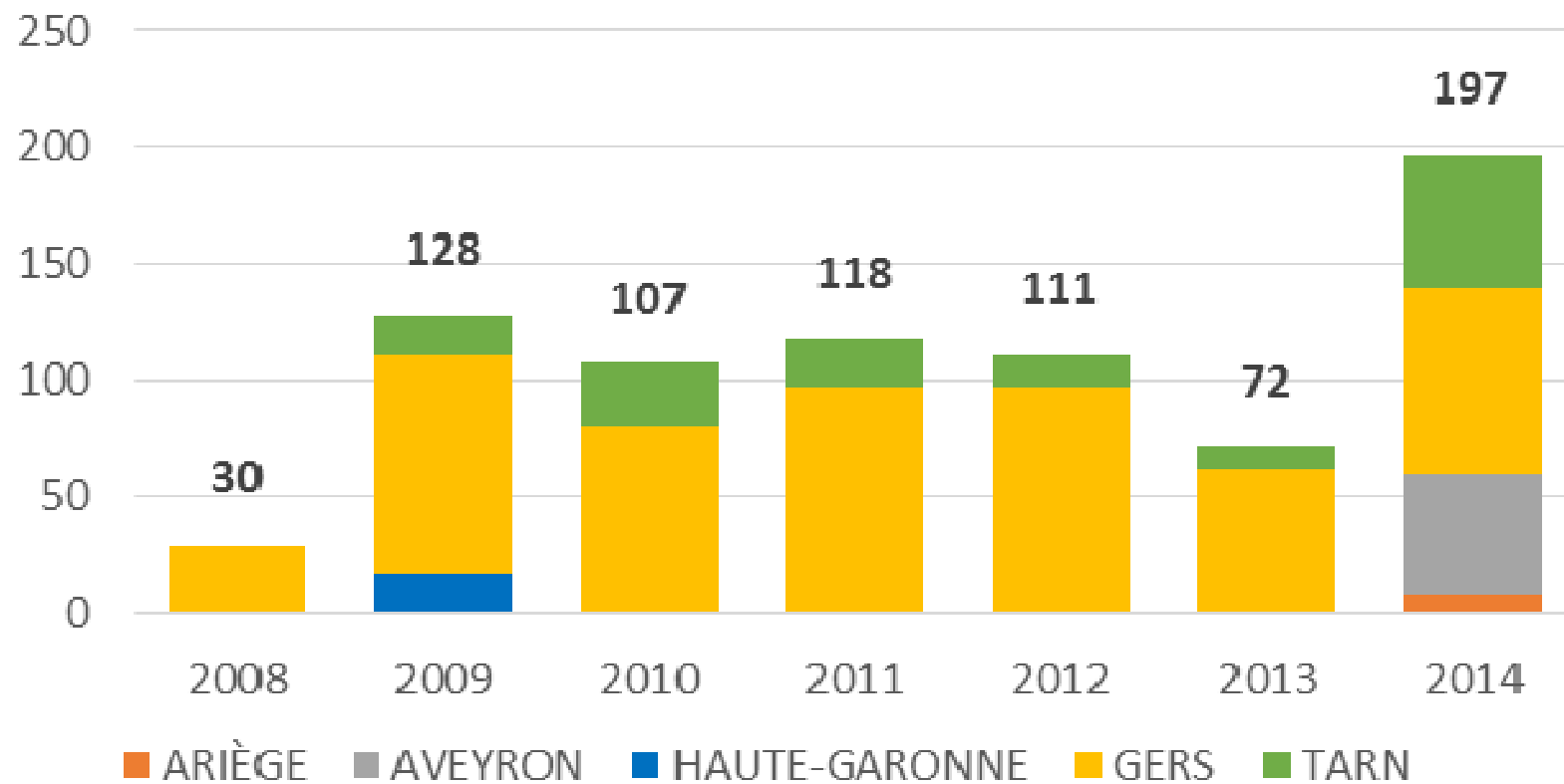
50 ans et plus

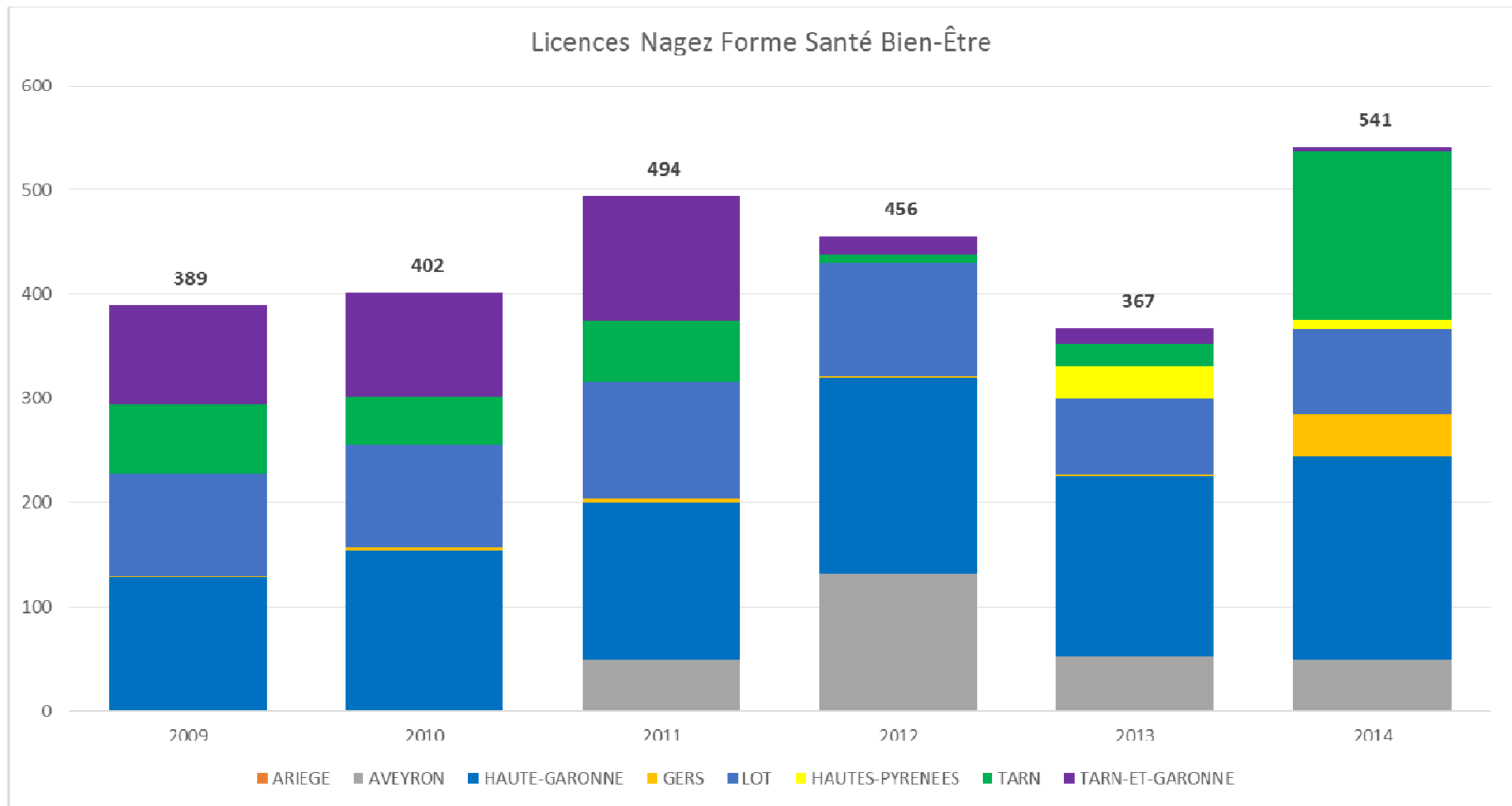


- Population en constante augmentation depuis 2009.
- Fidélisation importante : 1 licencié sur 5 ne renouvelle pas sa licence.
- Attractivité : les nouvelles licences sont plus nombreuses que les arrêts.

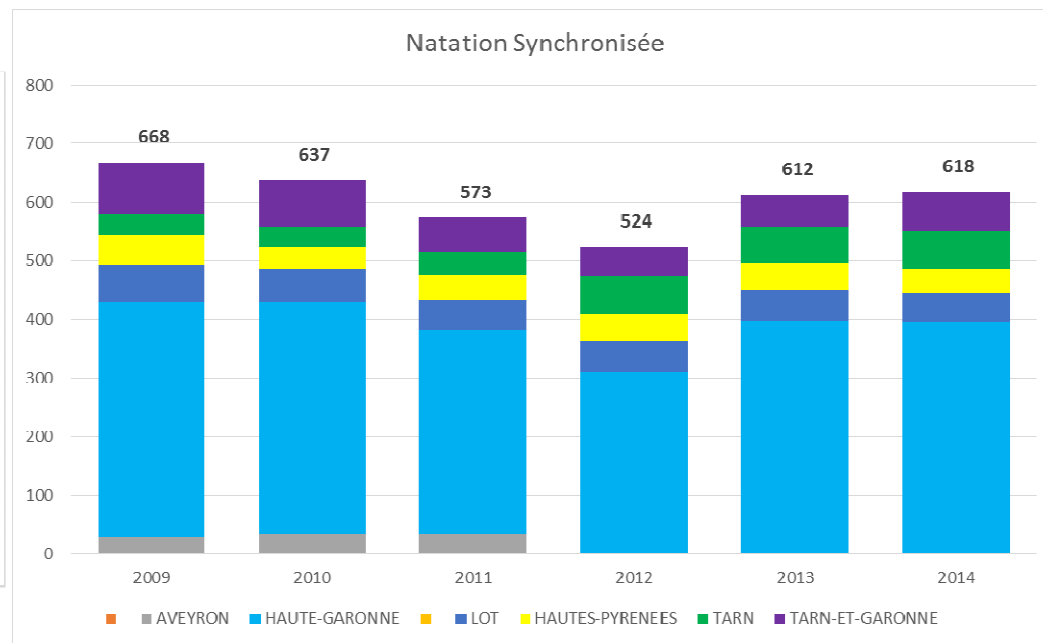
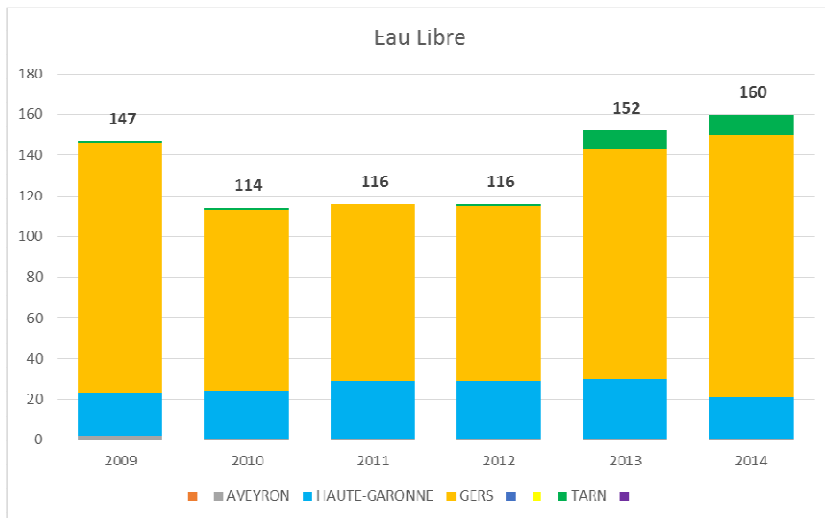


Licences SAVOIR NAGER





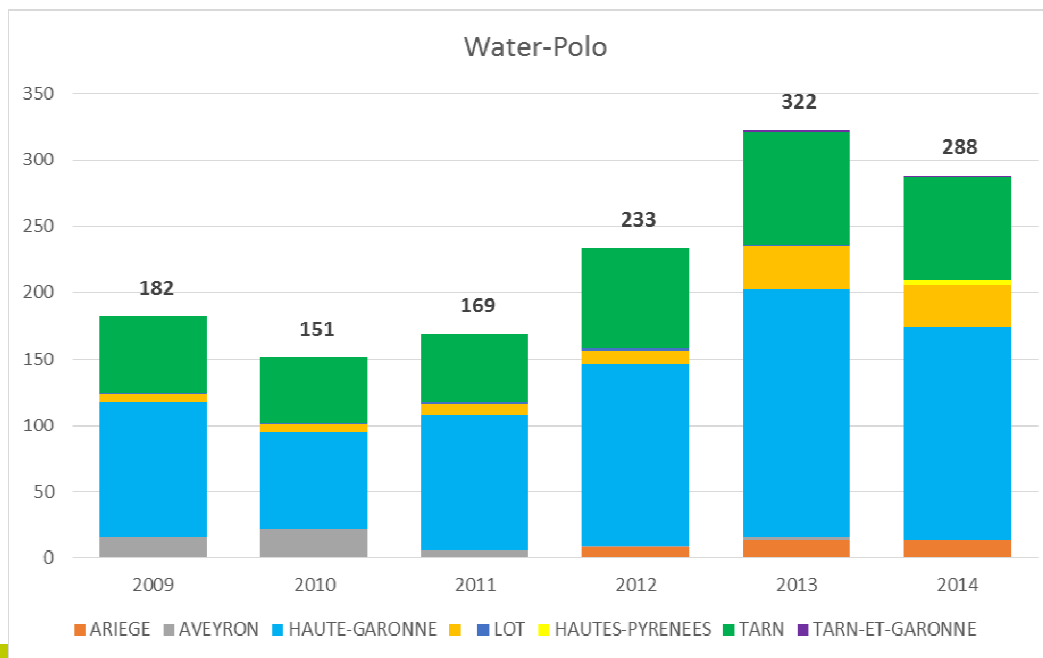
- Contradictoire avec l'augmentation du nombre de licenciés 50 ans et plus : enregistrement de la base extranat ?
- Nombre relativement faible : impossibilité de proposer la pratique ou choix de non-licenciation ?



Natation Synchronisée
6 départements – 10 clubs

Water-Polo
7 départements – 12 clubs

Eau Libre
4 départements – 11 clubs





www.ffnatation.fr - T. 01 41 83 87 70 - F. 01 41 83 87 69 - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN Cedex